

# COMMUNIQUÉ

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

## Crédit d'impôt pour nouveaux diplômés : près de 10 millions pour les jeunes Du Saguenay–Lac-Saint-jean en 2007

**Saguenay, le 1<sup>er</sup> avril 2009** - Alors que des centaines de jeunes de la région ont récemment joint le formulaire de crédit d'impôt pour nouveaux diplômés à leur déclaration de revenus, le **Regroupement Action Jeunesse (RAJ)** prenait connaissance aujourd'hui des statistiques sur le crédit d'impôt pour l'année d'imposition 2007.

Ainsi, en 2007, 5 497 personnes ont bénéficié d'un crédit d'impôt non remboursable, en travaillant au Saguenay-Lac-Saint-Jean après l'obtention de leur diplôme. Ces nouveaux diplômés se sont partagé 9 millions 813 mille dollars.

Parmi les régions ressources québécoises, le Saguenay-Lac-Saint-jean est de loin celle dont les nouveaux diplômés ont le plus bénéficié de cette mesure fiscale. En effet, depuis la mise en place en 2003, 22 074 personnes du Saguenay—Lac-Saint-Jean se sont partagé plus de 67.5 millions de dollars.

Selon la présidente du RAJ, Audrey-Claude Gaudreault : « Ce succès s'explique en partie par une importante campagne de promotion du crédit d'impôt qui est réalisée par l'équipe de la Stratégie MigrAction à chaque année lors de la période de production des rapports d'impôt ».

Soulignons que le Regroupement Action Jeunesse a déposé un mémoire dans le cadre du renouvellement de la Stratégie d'action Jeunesse du gouvernement.

Ce mémoire comportait 4 propositions :

**1- Retour à un crédit d'impôt remboursable de 8 000\$ pour nouveau diplômé s'établissant en région ressource éloignée étalé sur 3 ans (an 1 : max. 3000\$, an 2 : max. 3000\$, an 3 : max. 2000\$);**

2- Promotion par le gouvernement du Québec du Crédit d'impôt remboursable;

3- Réalisation d'une étude d'impact du Crédit d'impôt;

4- Que le Crédit d'impôt soit perçu davantage dans un objectif plus large d'occupation du territoire que comme une simple mesure fiscale.

M. Charest a dévoilé la semaine dernière la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014. Le gouvernement s'est engagé à bonifier le crédit d'impôt pour nouveaux diplômés d'ici 2014. « Espérons que cette « bonification », comme nous le demandons, soit un retour à la formule remboursable du crédit d'impôt », mentionne Dominique Dufour, directeur général du RAJ.

Soulignons que la nouvelle Stratégie permettra au Regroupement Action Jeunesse, à l'instar de tous les forums jeunesse du Québec, de bénéficier d'une hausse de 25 % quant à son budget de fonctionnement et de voir le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) renouvelé.

Le Regroupement Action Jeunesse est le Forum jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le RAJ est un regroupement pour et par les jeunes, dont la mission est d'assurer la prise en charge, la promotion et la défense des intérêts jeunesse, au niveau local, régional et provincial en collaboration avec le milieu. Le RAJ est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse.

-30-

Source : **Claudia Madore**, agente de communication  
Regroupement Action Jeunesse 02  
(418) 547-2102 #236  
cell : (418) 817-6575  
[cmadore@raj-02.qc.ca](mailto:cmadore@raj-02.qc.ca)

Information : **Dominique Dufour**  
Agente de participation citoyenne  
Regroupement Action Jeunesse 02  
(418) 547-2102 #235  
[ddufour@raj-02.qc.ca](mailto:ddufour@raj-02.qc.ca)